

La Machine n'est qu'ossature, rien mieux qu'un emboîtement architectural éviscéré, cubique, sans complexité de construction. C'est une pile creuse faite de niveaux amoncelés sur un empierrement mastoc, à répétition d'étages, une cage vide, libre au vent, des parois criblées de fenêtres sans vitres et protection. Sa fonction fut d'exposer, de magasiner, de remiser à la vue dans une série de casiers verticaux des rufians, des ribauds, des malandrins et malfrats trépassés, de les montrer pendus, à tous, au plus grand nombre – dans l'avant-goût des grands cinémas –, non pas d'exécuter. Érigée pour cela, réparée quand il le fallait, rafistolée au plus bas des finances, remise à neuf quand les caisses de France le permettaient, dressée pour sa fonction sur une éminence, un tertre gypseux, cinq siècles durant, du douzième au dix-septième, la Machine servit les grandes démonstrations morbides. Et pendant cinq siècles, quand chacun l'eut sous l'œil, en attraction, aux barrières de Paris, il semble qu'une lassitude spectaculaire ait fini par la banaliser au point que très peu de témoins la signalent dans la

durée, comme si, au bout du compte, *a contrario* de sa démonstration pédagogique, chacun l'ayant connue, personne ne l'ait vue et retenue. Peu représentée, sinon deux fois par Jean Fouquet dans des versions distinctes, dite par Villon. Peu peinte et peu citée dans la période. Il fallut que cette folie de pierrasses fût désaffectée, qu'elle finisse par s'abattre toute seule, se désagrège, qu'elle disparaisse tout à fait de sa piètre motte pour que les romantiques s'en entichent bien après, lui reconnaissent un charme, que renaisse la légende, les annales, la fantasmagorie de Montfaucon.

S'appuyant sur les « Comptes et ordinaires de la prévôté de Paris » d'Henri Sauval, un jeune historien de la monarchie de Juillet, Arthur Nouail de Lavillegille, en fournit la plus juste description dans une brochure inaperçue, saluée des érudits, résumée à parution, en 1836, par un chroniqueur d'alors, monsieur Saint, dans le *Journal de l'Institut historique*, cinq ans après que Victor Hugo eut composé le « Mariage de Quasimodo », l'épilogue de son roman parisien. Pour d'autres visées – compilation de génie civil –, l'opuscule servit encore Viollet-le-Duc, duquel il puisa l'essentiel de la trame afin de mettre au point, à la lettre *F*, entre « Four » et « Frise » de son *Dictionnaire de l'architecture*, l'entrée « Fourches patibulaires ». Le livret primitif d'Arthur de Lavillegille sera honnêtement pillé par un certain Firmin Maillard en 1863, huit ans avant la

Commune, lequel en tira une plaquette consacrée à la Machine, espèce de *Who's Who* des vieux pendus de Montfaucon.

Fourche, de *furca* – poteau, amarrage, étançon, etc. *Patibulum* désigne la transversale de la croix où supplicier. Par suite, par amalgame, glissement, la mine des suspendus, bel et bien trépassés, s'arrogea à elle seule le nom du tronçon mis en support dans l'équation des pendaisons puis, de là, le sinistre minois des pendus affichés, après nouvelle dérive de langue, servit à désigner le louche chez de certains mauvais visages, vivants, rencontrés, frôlés à portée d'épaule, prêts à un mauvais coup. Les deux mots accolés, fourche, patibulaire, ne sont rien de plus que le raccordement de trois traverses, deux verticales, une horizontale, une construction primaire et simplissime.

Parce que faites de trois éléments de construction, « fourches patibulaires » est volontiers au pluriel. Une fourche patibulaire au singulier se résout à l'administration de trois tronçons mis ensemble, deux fichés au sol, le troisième en joug remplissant deux fonctions : consolider l'attelage des deux *furca*, offrir une base horizontale surélevée où manigancer une pendaison. Pris au pied de la lettre, une fourche patibulaire plantée au terrain revient à la combinaison élémentaire de trois pièces mises au carré – trois dominos réussis à l'équerre –, portique rudimentaire muni d'un croc de suspension, module à trois bâtis.

Le pluriel tient encore à ce que l’unité principale est cumulable, emboîtable à répétition, en tous sens. Ce peut être étalage, plusieurs fourches plantées en longueur, raccordées entre elles, mises à la suite dans le paysage comme une corde à linge de pendus – et l’on pense aux gibets des carrefours gravés par Callot, espèces d’auberges arboricoles alourdies de branchés, dix accolés comme des cerises, jouant des coudes, les orteils en rangs serrés pointant le sol –, ou encore, si le terrain ne s’y prête pas, les fourches donneront un début de bouquet, des grappes empilées, superposées, emboîtées en hauteur. Ce peut être les deux, divers nids et raccords au sol avec des coudes articulés, en élévation, en trois dimensions, un jeu de plomberie, une boîte de Lego à extension illimitée, les assemblages d’antennes télé à touche-touche sur un toit, l’Ikea du haut Moyen Âge. Le site de Montfaucon, petite butte radine, imposait une construction étagée, encore fut-il choisi pour l’avantage unique que le mamelon des faubourgs proposait à la vue : imprenable, pour ceux du bas, contemplant la Justice de tous points comme un lugubre télégraphe, pas tant pour les pendus qui, eux, ne regardaient guère mieux que la position de leurs souliers bizarrement orientés à la verticale, talons plus haut que leurs orteils, encore ne voyaient-ils plus.

Un petit gentilhomme, un châtelain parvenu, dans son droit de justice autonome, pouvait se doter d’une simple fourche patibulaire, soit un seul de

ces modules subalternes, un trois-poutres, un petit gibet de propriété comme on a son pigeonnier, son bassin japonais, un jacuzzi, un pilori, une unité de construction, deux *furca* et un *patibulum* arrimés ensemble. Dans l'ordre des justices particulières venaient après : un baron pour quatre piliers en privilège, un comte avec droit de six, un duc autorisé à en éléver huit dans sa roture. Et jusqu'au roi souverain pouvant prétendre à autant de fourches qu'il le voulait, encubées comme il l'entendait, soit qu'elles fussent simplement aboutées au terrain, étirées à la ligne, ou mises en caissons, empilées, à greffons de toute part. Une affaire intriquée balançant à la fois entre les règles de prébende, l'acquis de passe-droits féodaux (distinction de haute, moyenne et basse justices) et, aussi, la contrainte d'une logistique suppliciaire avec ses casse-tête de stockage, d'entrepot de pendus à ciel ouvert, en *showroom*, magasinnages impossibles à tenir *intra muros*, relégués hors enceinte, excentrés dans les hangars de Montfaucon, directement accessibles après la barrière de Philippe Auguste et les extensions de Charles V comme, de nos jours : Rungis, Cuir Center, Mr. Bricolage, des docks.

Il faudrait pouvoir s'imaginer la Machine perdue au milieu de nulle part, hors la ceinture d'alors, hors voirie, telle qu'elle était à côté de Paris, rivalisant avec les futaines, les baliveaux, les châtaigniers, la vigne partout, les carrés maraîchers, la cueillette,